

Secteur de l'Eau et de l'Énergie/Gestion des marchés publics

Les agents éduqués sur les procédures

F.A.

Libreville/Gabon

Le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Guy-Bertrand Mapangou, a ouvert hier à Libreville l'atelier d'imprégnation et de retour d'expérience en matière de gestion des marchés publics.

L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités des responsables des services du ministère de l'Eau et de l'Énergie dans la gestion des marchés publics.

"Il s'agit de revisiter la réglementation en vigueur pour la rendre accessible aux acteurs du secteur auxquels elle s'adresse, afin de prévenir les dysfonctionne-



Photo : F.A.

Le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Guy-Bertrand Mapangou (c), lors de la cérémonie d'ouverture.

ments tant décriés. Il en est de même de l'échange des expériences des uns et des autres, qui va permettre d'identifier les problèmes rencontrés ainsi que les solutions à apporter pour les

résoudre", a souligné le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Guy-Bertrand Mapangou.

En effet, cet atelier, qui entre dans le cadre de l'adoption par le gouverne-



Photo : F.A.

Une vue des agents en formation et des experts issus de cinq autres directions.

ment du Plan de relance économique, fait suite aux constats du Conseil présidentiel du 5 avril 2016 selon lesquels les marchés publics passés par entente directe seraient devenus la

règle tandis que ceux précédés d'un appel d'offres constitueraient l'exception. Ainsi donc, à travers des échanges, les participants vont plancher sur six modules. Il s'agit de l'affirma-

tion des principes et des enjeux, du contentieux, des modes de passation, de l'exécution, du suivi et du contrôle des marchés publics.

Les agents du secteur de l'Eau et de l'Énergie bénéficieront de l'expertise des agents de la Direction générale du budget et des finances publiques (DGBFip), de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI), de l'Agence nationale des grands travaux d'infrastructures (ANGTI) et de l'Agence judiciaire de l'Etat (AJE).

Les travaux dudit atelier prendront fin cet après-midi.

Projet d'appui à la gestion durable des zones critiques humides du Gabon

Mise en place des mesures de gestion

JM

Libreville/Gabon

La direction générale de l'environnement a organisé, la semaine dernière, un atelier sur l'évaluation écologique et économique d'une zone humide continentale. Le coordinateur national de ce projet, Faustin Ondamba, a précisé que dans le processus, il existe plusieurs outils pour la mise en œuvre et la formation de gestionnaires des zones humides.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la protection de la biodiversité dans les zones humides forestières sélectionnées sur la liste des sites Ramsar, à travers la création de connaissances et la mise en place des mesures de conservation pour une gestion durable de ces écosystèmes. Ce projet prévoit un volet formation et renforcement des capacités des acteurs.

A cet effet, dans le cadre de la création de richesses et de la diversification de l'économie, le gouvernement à travers son plan stratégique, s'est penché sur la valorisation des zones humides du Gabon. C'est dans ce contexte qu'en 2015, le secrétariat de la Convention de Ramsar a signé un protocole d'accord avec la Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature (DGEPN) pour la fourniture d'un appui technique pour le développement et la mise en œuvre d'un cadre institutionnel national pour la gestion du réseau des sites Ramsar du Gabon.

Dans le cadre du processus, le secrétariat de la convention appuie la DGEPN pour la formation des membres du comité national Ramsar et des comités locaux mis en place sur les principes de la Convention Ramsar et ses



Photo : Jean Madouma

Faustin Ondamba, le coordinateur du projet zones critiques humides du Gabon.



Photo : Jean Madouma

La directrice provinciale de la pêche de Lambaréné a également pris part à l'atelier de formation.



Photo : Jean Madouma

L'ogououé, la grande zone humide de la Convention Ramsar du Gabon.

enjeux ; le renforcement des capacités des autres Directions générales impliquées dans la gestion des zones humides sur l'importance de ces dernières et de la Convention

Ramsar ; l'évaluation du cadre stratégique actuel de protection des zones humides et dans l'analyse des dispositifs institutionnels en place pour les différents sites

de zones humides sélectionnées.

« Avec le secrétariat de la convention, nous allons définir une stratégie nationale de gestion des zones humides en concertation avec les entités gouvernementales concernées et la mise à la disposition

de la direction de la protection de la nature d'un réseau d'experts et de compétences dans la mise en œuvre de ce protocole. En effet, le processus tient compte d'un appui à l'intégration de la gestion des sites Ramsar du Gabon dans les politiques et les grandes

orientations de développement du pays mais également dans la gestion des bassins hydrologiques partagés avec les pays voisins comme le Congo qui se trouve en amont des grands bassins hydrologiques du Gabon », a indiqué M. Ondamba.

WWW.RAYONDOR-BAGAGES.FR

Jusqu'à -50%*
*sur le prix de vente conseillé

Dépositaire :							
EVASION LIGHT	DELSEY	AMERICAN TOURISTER	KIPLING	TED LAPIDUS	LACOSTE	TANN'S	IKKS
EASTPAK		HERSCHEL		DESIGUAL			
SAMSONITE							

Nos 7 boutiques sur Paris

• M ^e République 178, rue de Temple PARIS 9 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.42.72.02.76	• M ^e St-Lazare 93, rue de Valenciennes PARIS 9 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.40.76.32.76	• M ^e Denfert 115, rue de Fenwick PARIS 8 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.42.64.35.30	• M ^e Passy 58, rue de Valenciennes PARIS 16 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.30.69.71	• M ^e Alsace 72, rue du Général Lacroix PARIS 15 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.30.69.72	• M ^e Gare de l'Est 81, Bd de Strasbourg PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.36.12.72	• M ^e Gare du Nord 1, Bd de Denain PARIS 10 ^e Du lundi au samedi de 10h à 19h30 Tel. : 01.45.26.96.72
--	--	--	---	---	--	--

PAS D'ENVOI - VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS - DETAXE A L'EXPORTATION